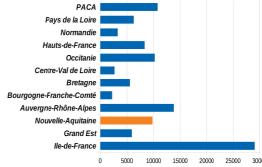
FOCUS sur ...

Les aides du fond national d'aide à la pierre en Nouvelle-Aquitaine

Bilan du parc public en 2018

En 2018 en Nouvelle-Aquitaine, 9 822 logements sont agréés dans le parc social. Les logements locatifs sociaux destinés à un public à très faibles ressources, dits logements PLAI, représentent 30 % du total, en progression de 6 % par rapport à 2017.

- En 2018 en Nouvelle-Aquitaine,
 9 822 logements agréés dans le parc social,
- C'est 9 % du total des logements sociaux agréés en France métropolitaine,
- La région Nouvelle-Aquitaine est la 4ème région, hors lle-de-France pour le nombre de logements sociaux agréés,
- Un nombre de logements locatifs sociaux autorisés en baisse de 7 % par rapport à 2017,



Nombre de logements sociaux agréés en 2018 par région

Service Habitat Paysage et Territoires Durables

Département habitat

Habitat

Enveloppe financière fixée par le FNAP en Nouvelle-Aquitaine en 2018

- Une enveloppe initiale mobilisée de 24,7 M€ et une enveloppe consommée de 21,4 M€ (hors PLAI adapté)
- Restitution à l'échelle nationale d'une enveloppe non consommée de 3,2 M€

Les logements aidés par type de produits en 2018

Un objectif initial fixé par le FNAP atteint à 86 %.

2018 2 939 5 093 1 790 9 822	111111
	111111
2017 2 760 4 862 2 866 10 488	
Taux de réalisation 2018 % 81 84 99 86	111111

Les logements locatifs sociaux sont communément désignés par le prêt qui a contribué à leur financement.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Insertion)

Le PLAI finance les logements destinés à un public à très faibles ressources.

- 2 939 logements PLAI soit 30 % des logements aidés, identique au niveau national,
- 6 % de hausse de la production par rapport à 2017,
- 70 % des PLAI sur les territoires des délégataires d'aide à la pierre,
- 81 % de réalisation par rapport aux objectifs 2018,
- 37 % de PLAI sur le total de logements produits PLAI et PLUS.

PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)

Dispositif le plus fréquemment mobilisé pour le financement du logement social.

- 5 093 logements PLUS soit 52 % des logements aidés (45 % en France),
- 5 % de hausse de la production par rapport à 2017,
- 67 % des PLUS sur les territoires des délégataires d'aide à la pierre,
- 84 % de réalisationpar rapport aux objectifs 2018.

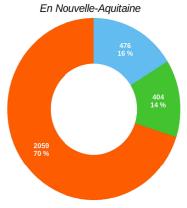
PLS (Prêt Locatif Social)

Le PLS finance les logements sociaux à loyers plus élevés.

- 1 790 logemets PLS soit 18 % des logements aidés (25 % pour la France),
- 38 % de baisse de production par rapport à 2017,
- 99 % de réalisation par rapport à l'objectif 2018.

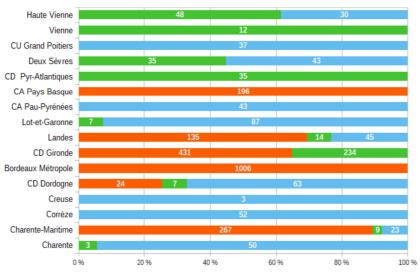
Zoom sur la production de logements PLAI en 2018

- 5 territoires de gestion regroupent leur production en zone tendue : la Charente-Maritime, les Landes, Bordeaux-Métropole, le conseil départemental de la Gironde et la communauté d'agglomération du Pays Basque,
- 70 % de logements PLAI en zone tendue
- 14 % en zone détendue



■ PLAI Zone tendue ■ PLAI Zone détendue ■ PLAI agglomération (hors z. tendues)

Répartition des logements PLAI par famille de territoire et par territoire de gestion

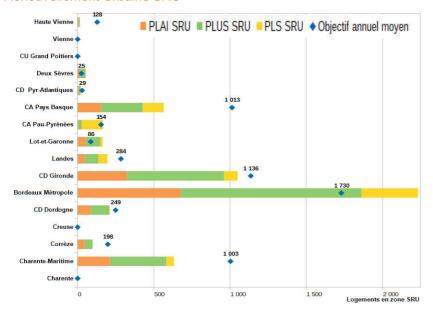


Le PLAI adapté, pour des logements très sociaux

Au total, 41 logements produits en 2018 en Nouvelle-Aquitaine grâce au financement PLAI adapté :

- 11 logements ordinaires (3 en Corrèze, 5 sur Bordeaux Métropole et 3 dans les Landes) à destination des gens du voyage et des personnes âgées,
- 30 logements en foyer (10 en Dordogne et 20 en Haute-Vienne) correspondant à 2 pensions de famille.

Zoom sur la production dans les communes en application des obligations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains SRU

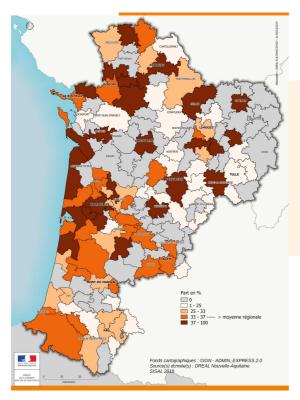


5 401 logements aidés en communes SRU en Nouvelle-Aquitaine en 2018.

- 40 % sur Bordeaux Métropole
- 20 % sur le territoire du conseil départemental de la Gironde (hors Bordeaux Métropole)
- 10 % sur la communauté d'agglomération du Pays Basque
- 10 % en Charente-Maritime.

Part des PLAI agréés dans les logements sociaux (hors PLS)

Une moyenne régionale de 37 % en 2018



Financement de droit commun

- En zone tendue, une aide moyenne de 8 070 € par logement PLAI,
- En zone détendue, une moyenne de 5 780 € d'aide par logement PLAI,
- En agglomération (hors zone tendue), une aide moyenne de 4 500 € par logement PLAI.
- En zone détendue et en agglomération (hors zone tendue), un bonus de 2 000 € est donné aux logements PLAI en acquisition-amélioration.

La production en aquisition- amélioration des logements sociaux en 2018

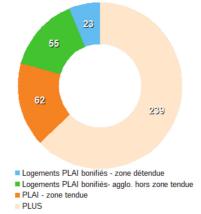
385 logements produits dans le cadre de l'acquisition-amélioration :

- 140 logements produits en PLAI dont 78 logements PLAI bonifiés en acquisition-amélioration,
- 239 logements produits en PLUS.

Financement de la production de logement dans le cadre de la Vente en état futur d'achèvement (VEFA)

4 324 logements produits et financés pour la VEFA en 2018 en région dont 40 % sur Bordeaux Métropole.

44 % des logements produits le sont en VEFA en Nouvelle-Aquitaine. Une augmentation de la production de 1 072 logements par rapport à 2017.



Logements en acquisition-amélioration Nouvelle-Aquitaine 2018

Les logements familiaux et structures

1 233 logements financés en structures, soit 13 % de la production totale en logement locatif social.

Les démolitions de logements sociaux en Nouvelle-Aquitaine en 2018

135 aides financières accordées à la démolition de logement social en Nouvelle-Aquitaine en 2018, réparties sur 4 territoires de gestion : Corrèze (32), Creuse (24), Lot-et-Garonne (49) et Deux-Sèvres (30). Soit une aide globale de 646 505 €.

Source des données : Infocentre SISAL 2018 extraction au 28 janvier 2019.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

Directeur de publication : Alice-Anne MEDARD

Rédacteur: Alexia Trehein et Olga Cortizo

SHPTD

Département Habitat

Page internet liée au thème

Courriel: dh.sahc.dreal-na@developpement-

durable.gouv.fr

ISSN: 2607-8007